



DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET Travaux d infrastructure

**5 juin 2015
– Saint Bonnet de Joux –
Atelier Equipements publics induits et impacts sur
la vie locale**

**Présentation générale par M. Fabien Genet,
Vice-président du Conseil départemental en charge
du développement économique et des territoires,
numérique, très haut débit et des relations avec
l'Union Européenne.**



TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE POUR LA DESSERTE DU FUTUR SITE « CENTER PARCS »

CADRE D'ETUDES PRELIMINAIRES

1. Positionnement :

- Le Groupe Pierre et Vacances – Center parcs, dans le cadre de son projet d'implantation en Saône-et-Loire pose en préalable que le site éventuellement retenu dispose de l'ensemble des infrastructures nécessaires à une ouverture à l'urbanisation, en bordure du terrain d'assiette.
- Le Département de Saône-et-Loire est chargé de conduire l'étude de faisabilité technique, de la compatibilité financière de leur mise en œuvre avec les enjeux et de la mobilisation des opérateurs compétents.
- Le Département s'adjoit l'assistance de l'Agence technique départementale (ATD) pour coordonner les différents acteurs.
- Le Département apporte son expertise technique (eau, assainissement, voirie, THD) et environnementale avec ses services internes.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE POUR LA DESSERTE DU FUTUR SITE « CENTER PARCS »

2. Le postulat de départ :

- Le Département n'a pas la compétence de la mise en œuvre d'infrastructures primaires, hors voirie départementale et haut débit.
- Les infrastructures doivent, dans la mesure du possible, s'autofinancer par les consommations induites.
- Le Département interviendra financièrement, conjointement avec les communes (sur la base de la mobilisation de la taxe d'aménagement à percevoir) par fond de concours ciblé, sur les réalisations nécessitant un équilibre financier pour maintenir le statu quo sur les redevances existantes des habitants.
- Le plafond, fixé pour la contribution publique, est de 5 M€ dans le protocole, sans que ceci ne soit un objectif de dépenses.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE POUR LA DESSERTE DU FUTUR SITE « CENTER PARCS »

3. Portée des documents :

- Les études et propositions présentées relèvent du niveau de la faisabilité, au vu du stade d'avancement.
- Les données et caractéristiques résultent du cahier des charges fourni par Pierre et Vacances – Center parcs, en nature et en dimensionnement.
- Des améliorations, voire des inflexions pourront être envisagées dès lors que certains arbitrages complémentaires auront été affinés, notamment en matière de performances environnementales (géothermie, méthanisation, recyclage de l'eau, etc ...) notamment.
- Certains choix relèvent de procédures complémentaires par mise en compétition (DSP gaz, par exemple) ou du choix d'un opérateur privé (téléphonie, accès internet) ou des évolutions légales (couverture de téléphonie mobile).

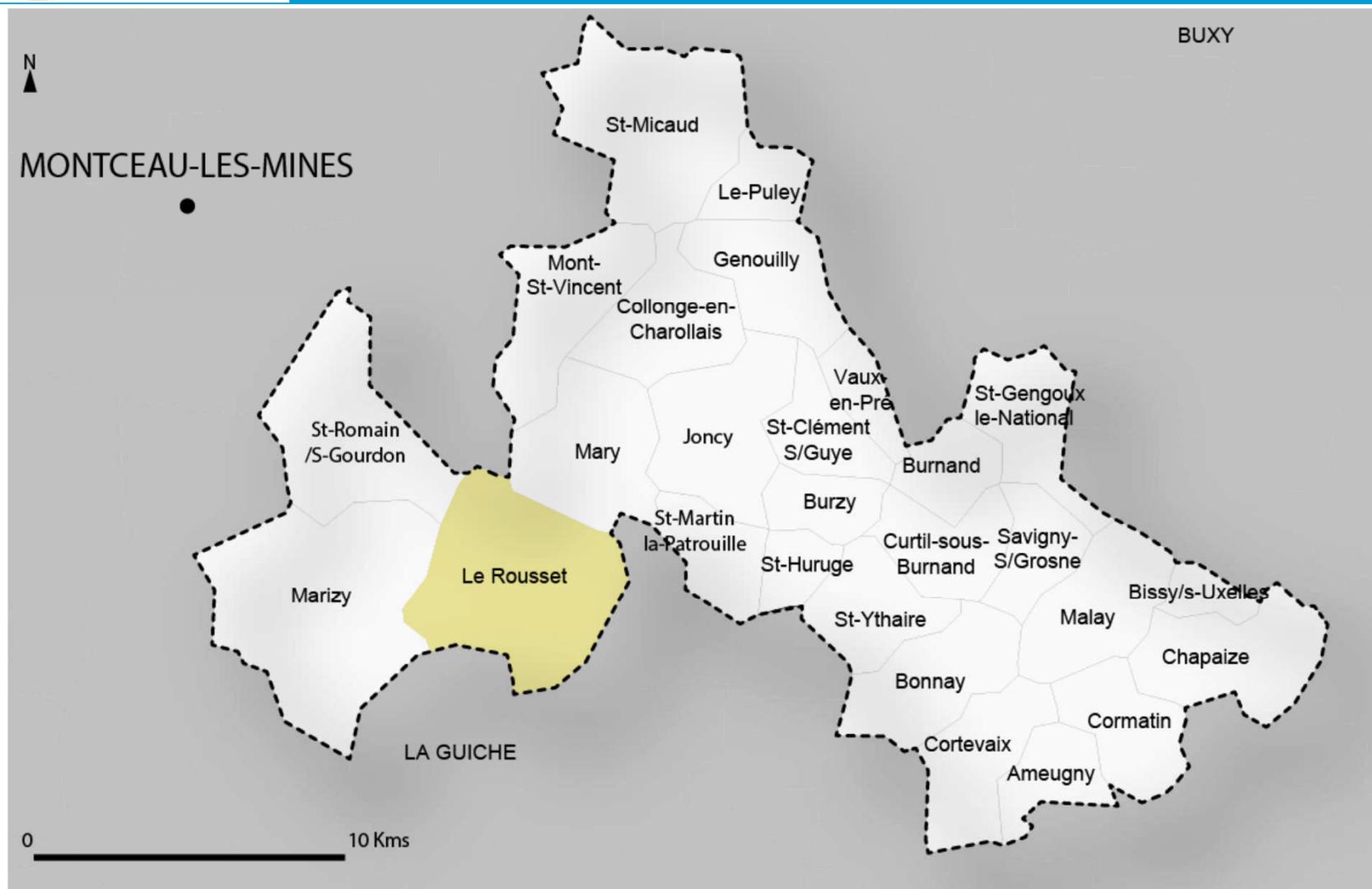
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PRIMAIRE POUR LA DESSERTE DU FUTUR SITE « CENTER PARCS »

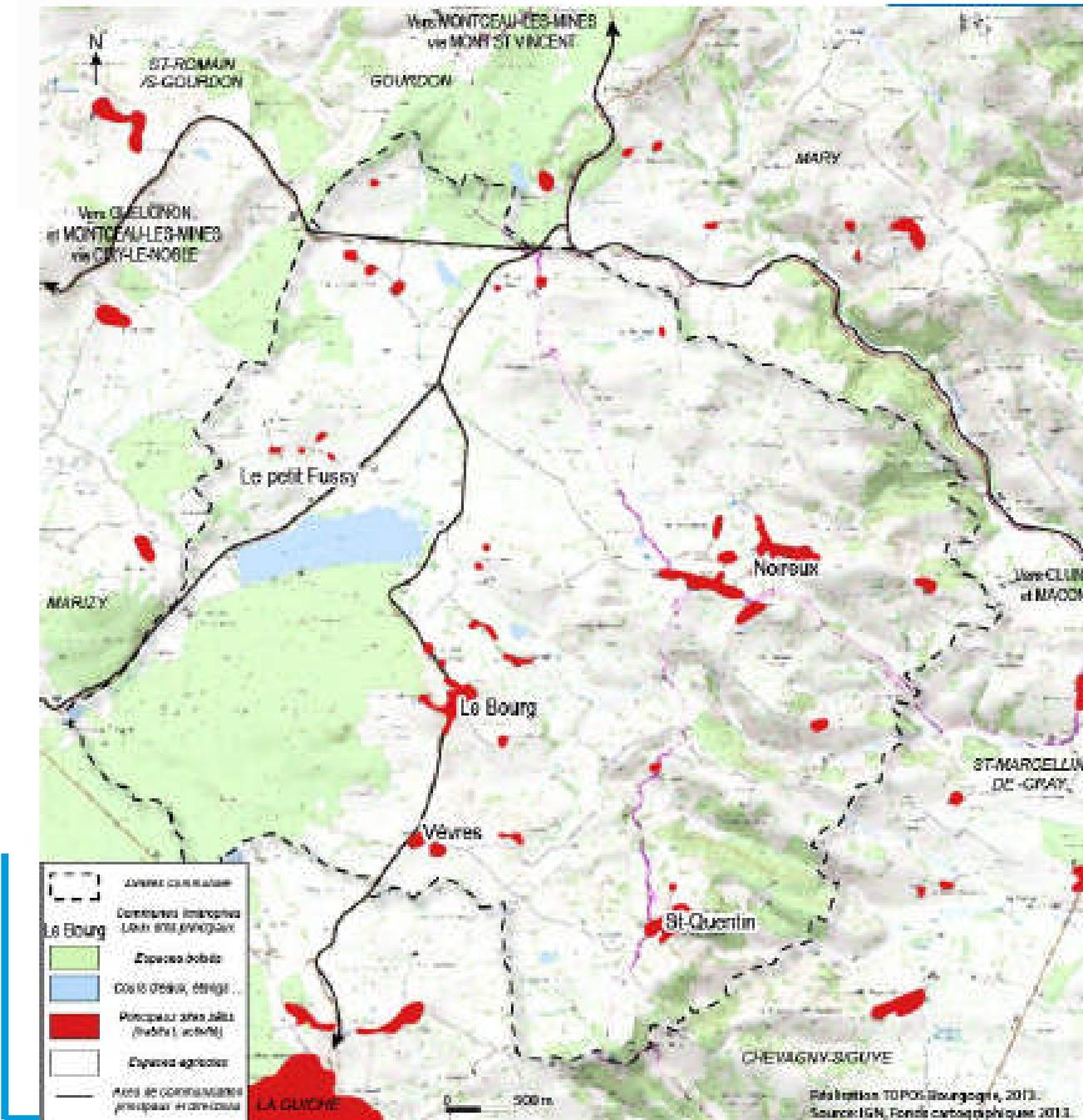
4 .Les maitrises d'ouvrage et l'engagement financier

En dehors des études préliminaires, aucun chantier ne sera engagé, avant conclusion des conventions correspondantes avec Pierre et Vacances - Center parcs et l'ouverture irrémédiable de la phase travaux du Center parcs, proprement dit.

Les maitrises d'ouvrage seront assurées par les opérateurs compétents ou désignés et à défaut par les collectivités concernées.

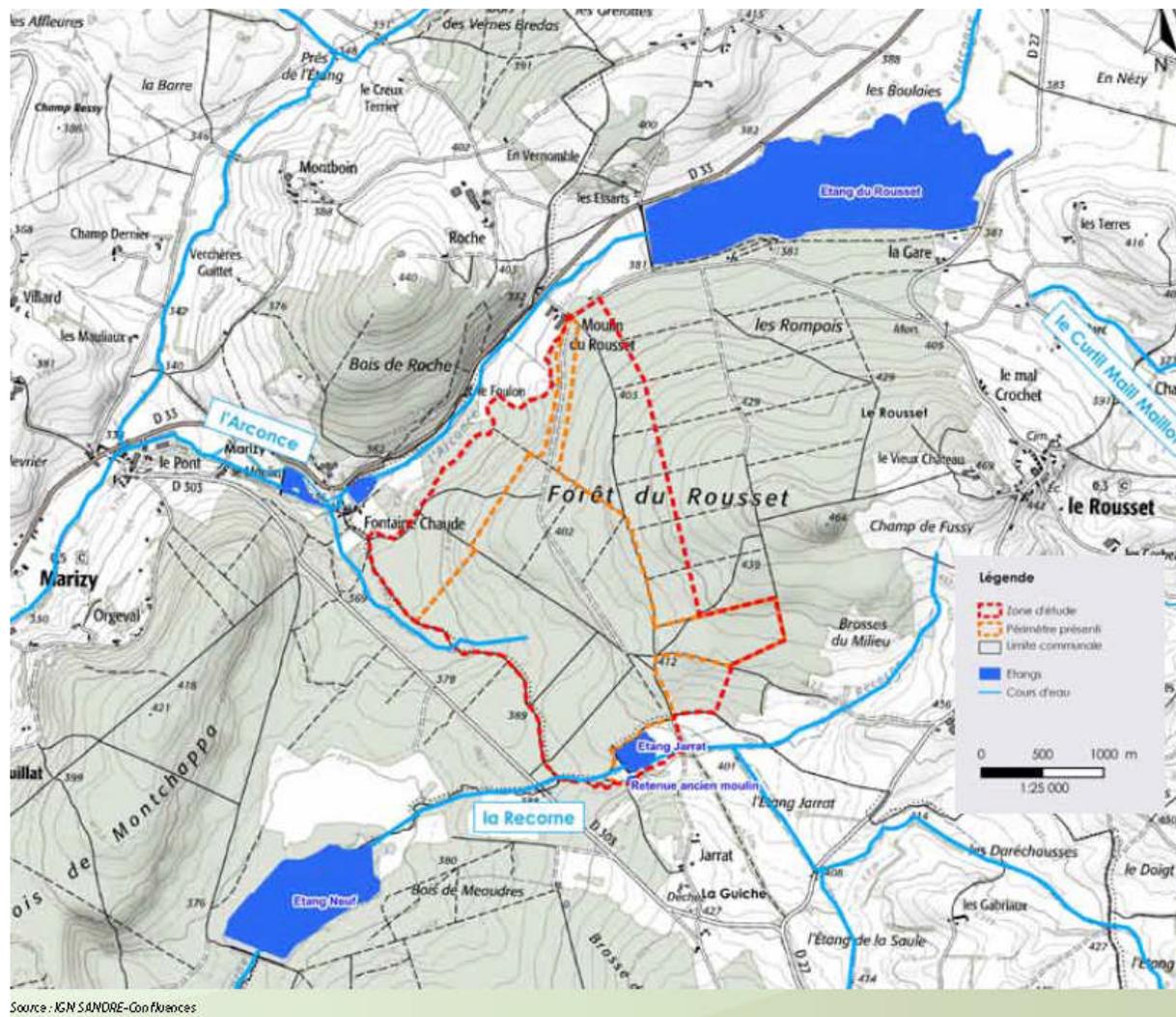
Communauté de communes entre la Grosne et le Mont Saint Vincent





Une
commune
avec
1 bourg et
4
hameaux

Le projet center parc



Un travail par différents opérateurs réseaux publics

**Une réponse à des besoins communiqués par Pierre
et Vacances pour la réalisation d'un center parc.**

Courriers de demande en date du 02 février 2015

Réponse formulée le 17 février 2015

**Tous les opérateurs réseaux ont été
sollicités pour des études préalables
sur la base des besoins exprimés**

Des fiches par type de réseaux :

Eau potable

Assainissement

Gaz

Electricité

Routes

Téléphonie mobile

Internet

Besoins en eau du Center parcs :

entre 435 et 491 m³/jour en moyenne

Entre 18 et 20 l/s en pointe

Volume annuel minimum : 127 100 m³

Stockage:

réservoir 800 m³ (2j autonomie, base consommation mini)

Défense incendie:

assurée par l'aménageur (réserves fixes...)

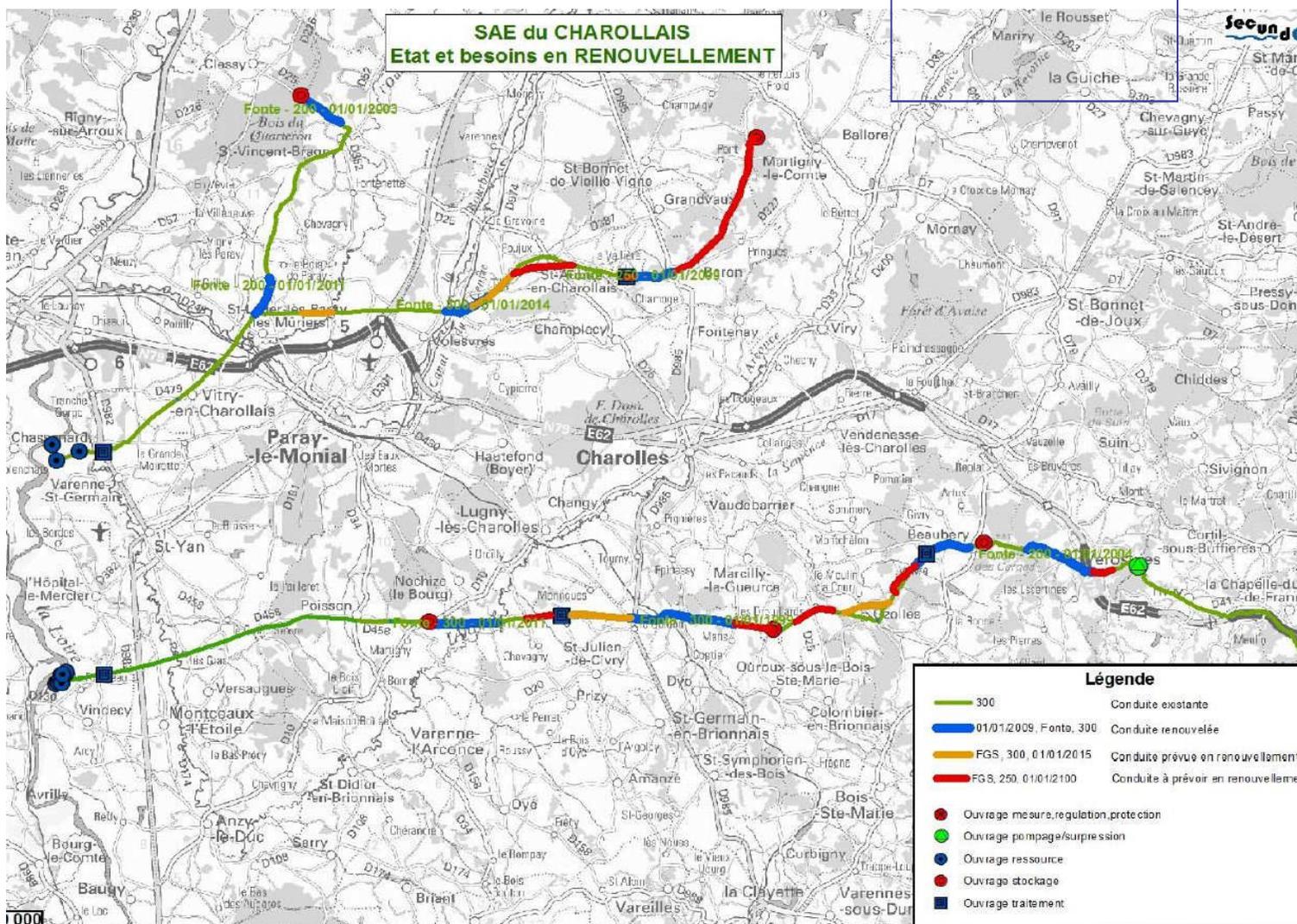
Alimentation à partir du Syndicat Intercommunal des eaux (SIE) de la GUYE via un achat d'eau

Alimentation à partir de la CUCM

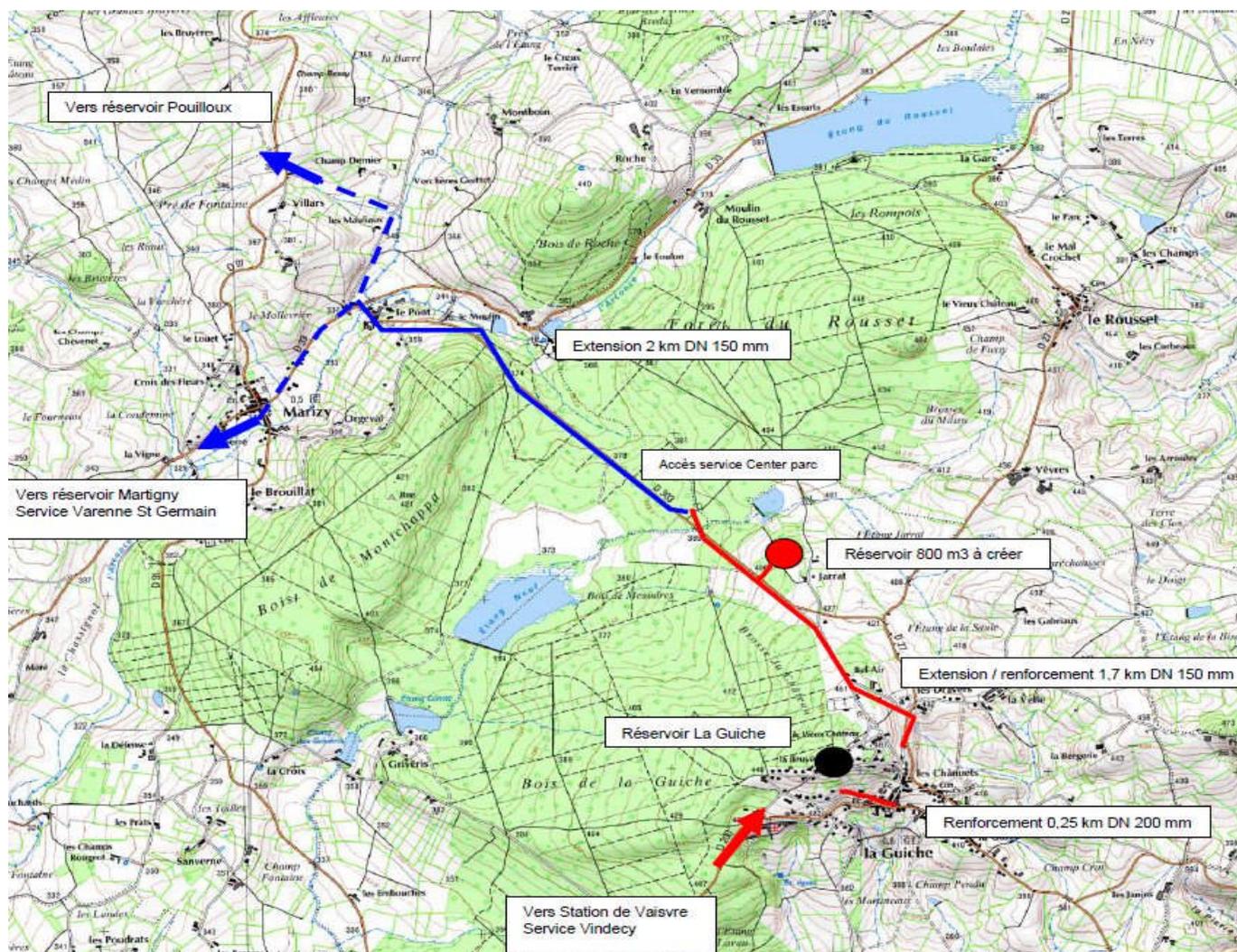
- échange direct à St Romain-sous-Gourdon via un achat d'eau
- transit par SIE Guye via 2 achats d'eau successifs

=> Alimentation par le SIE de l'Arconce à partir des ressources du Syndicat d'adduction d'eau (SAE) Charollais

Présentation du projet retenu



Présentation du projet retenu



Maîtrise d'ouvrage : SIE ARCONCE

- renforcement 250 ml au bourg de La Guiche
- extension – renforcement 1700 ml
- Réservoir 800 m³
- Bouclage 2000 ml depuis Marizy + stabilisateur amont

Maîtrise d'ouvrage : SAE CHAROLLAIS

- renforcement de la station de reprise de Vaisvres
 - renouvellement de 13,7 km de conduite
-

Sur l'environnement :

Réservoir: limiter l'impact visuel, pas d'équipement motorisés,

Ressource: capacité totale disponible 11 000 m³/j

taux d'utilisation 2013: 60% en moyenne, 70% en pointe.

avec CP : + 6% d'utilisation de la ressource

+ 10% des volumes moyens produits (2013)

Sur les services aux usagers :

Amélioration de la desserte de La Guiche / Le Rousset

Amélioration de la continuité et la sécurisation de la distribution
sur les 3 syndicats du SAE Charollais

Amélioration de la perte en eau

Coût des travaux :

1,30 M€ HT pour SIE Arconce

2,97 M€ HT pour SAE Charollais (dont opérations accélérées)

Coût du service :

coût actuel pour les usagers du SIE Arconce

Center Parcs: part fixe couvrant l'investissement du SIE Arconce et part variable identique aux autres usagers.

Répartition financière (prévisionnelle) :

SIE Arconce: emprunt: 1,17 M€ - subventions 0,13 M€

SAE Charollais: autofinancement 1,77 M€ - avance remboursable 1,20 M€



l'agence
technique départementale
de saône-et-loire



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE SAÔNE ET LOIRE



L'eau potable

Les couts

DEBAT AVEC LA SALLE

Eaux rejetées par Center parcs :
(0,9 x consommation eau potable)

soit entre 392 et 442 m³/jour

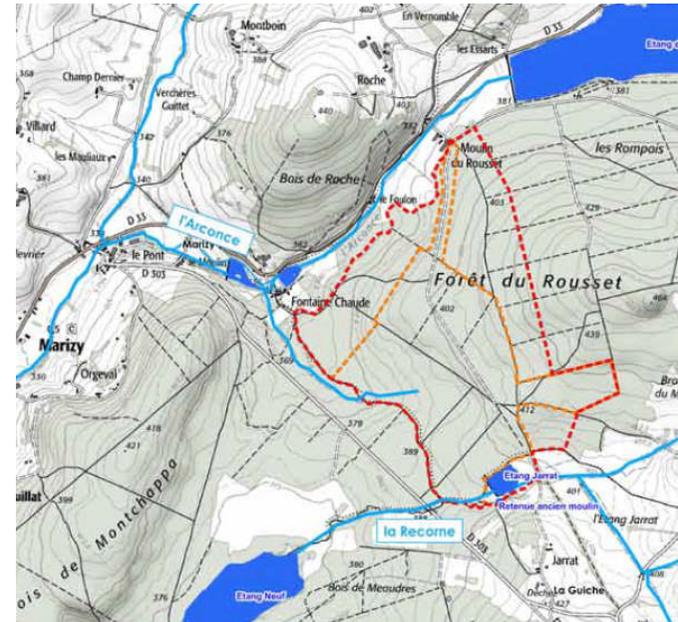
Volume annuel minimum : 114 000 m³

Débit rejeté par les usagers de Marizy : 45 m³/j

Charge polluante totale estimée à 3 300 Equivalent-Habitants (EH)

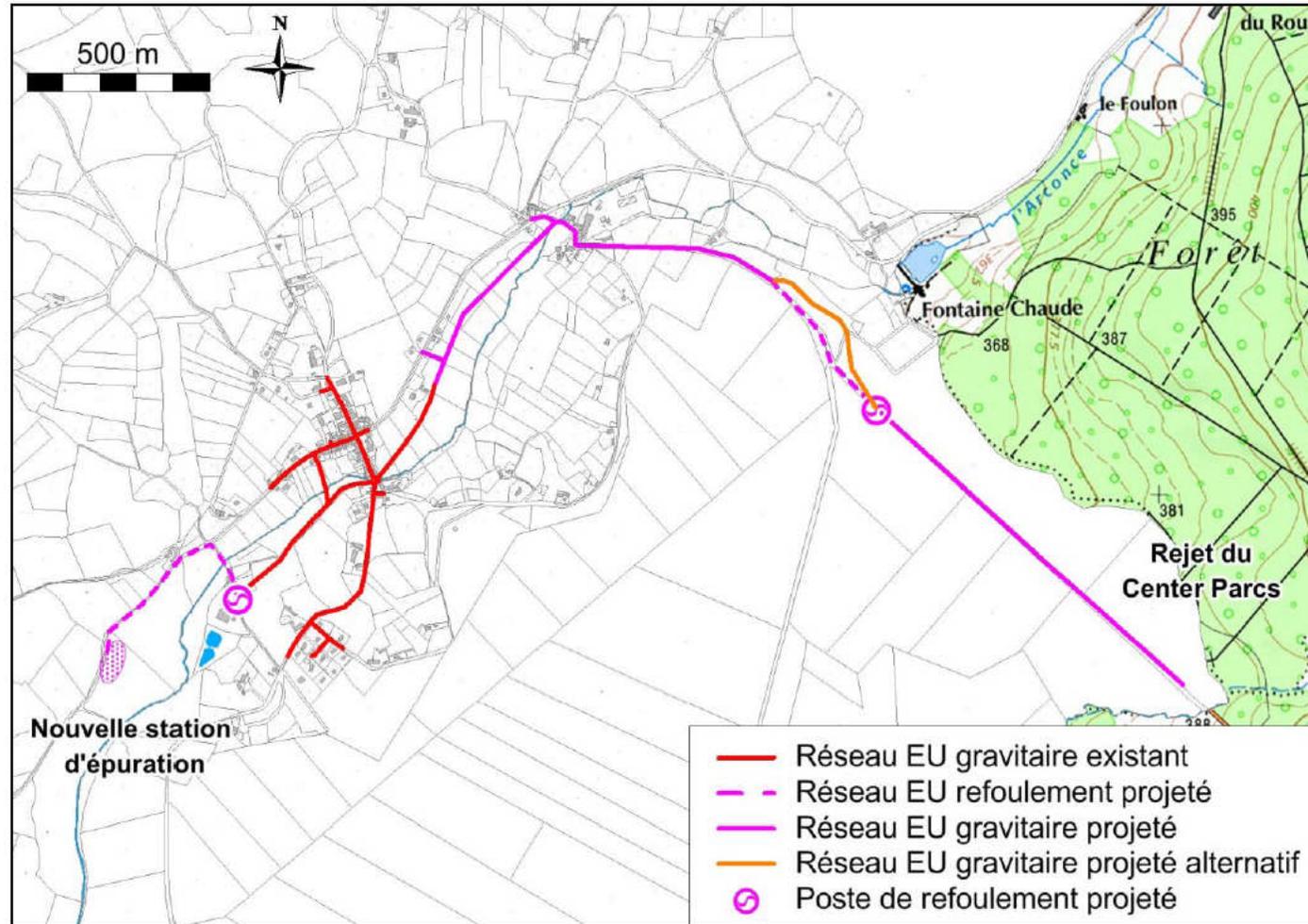
Les différentes hypothèses d'étude

- Traitement dédié avec rejet dans la Recorne
- Traitement dédié avec rejet dans l'Arconce



=> Traitement commun avec Marizy

Synergie avec les projets de la commune
Milieu naturel plus apte à recevoir le rejet



Maîtrise d'ouvrage : commune de Marizy

- collecte gravitaire 1100 ml le long de la RD 303
 - refoulement vers hameau du Pont 500 ml
 - collecte gravitaire hameau du pont jusqu'au réseau existant 1400 ml
 - réhabilitation réseau existant
 - refoulement vers station d'épuration 550 ml
 - remplacement de la lagune par une station de type boues activées 3 300 Equivalent -Habitants
-

Sur l'environnement :

Nécessité de limiter les rejets dans l'Arconce en période de basses eaux => infiltration des eaux traitées

Sur les services aux usagers :

Raccordement du hameau du Pont

Opportunité de disposer d'un nouveau traitement

Réseau réhabilité

Déconnexion des eaux pluviales à prévoir pour quelques habitations

Coût des travaux : 2,7 M€ HT dont 1,7 M€ pour la station

Coût du service : coût actuel pour les usagers de Marizy + TVA 10%

Coût correspondant aux charges restantes pour Center Parcs

Répartition financière (prévisionnelle) :

- emprunt du maître d'ouvrage : 1,6 M€
- subventions : 1,1 M€

DEBAT AVEC LA SALLE

Dimensionnement des besoins en schéma Normal

Cottages : Nombre : 400

Puissance de raccordement souhaitée : 1.3 MW

Consommation estimée : 1 700 000 kWh

Equipements : 12 000 m²

Puissance de raccordement souhaitée : 2 MW

Consommation estimée : 4 750 000 kWh

Dimensionnement des besoins en schéma Secours

Puissance de raccordement souhaitée : 2 MW

L'alimentation électrique

Les différentes hypothèses d'étude et solutions envisagées

1 - Etude du raccordement sur les réseaux 20KV situés à proximité du projet:

Contraintes électriques dépassées, raccordement impossible.

2 - Etude du raccordement principal sur les réseaux 20KV avec solution minimum technique:

L'installation sera raccordée au réseau de distribution public 20KV par un câble souterrain d'environ 12 Km prenant son origine au bourg de Saint Vallier.

3 - Etude du raccordement secours sur les réseaux 20KV :

L'installation bénéficiera d'un secours 20KV par une extension de réseau souterrain d'environ 2.4 Km.

L'alimentation électrique

Présentation du projet global

Alimentation principale

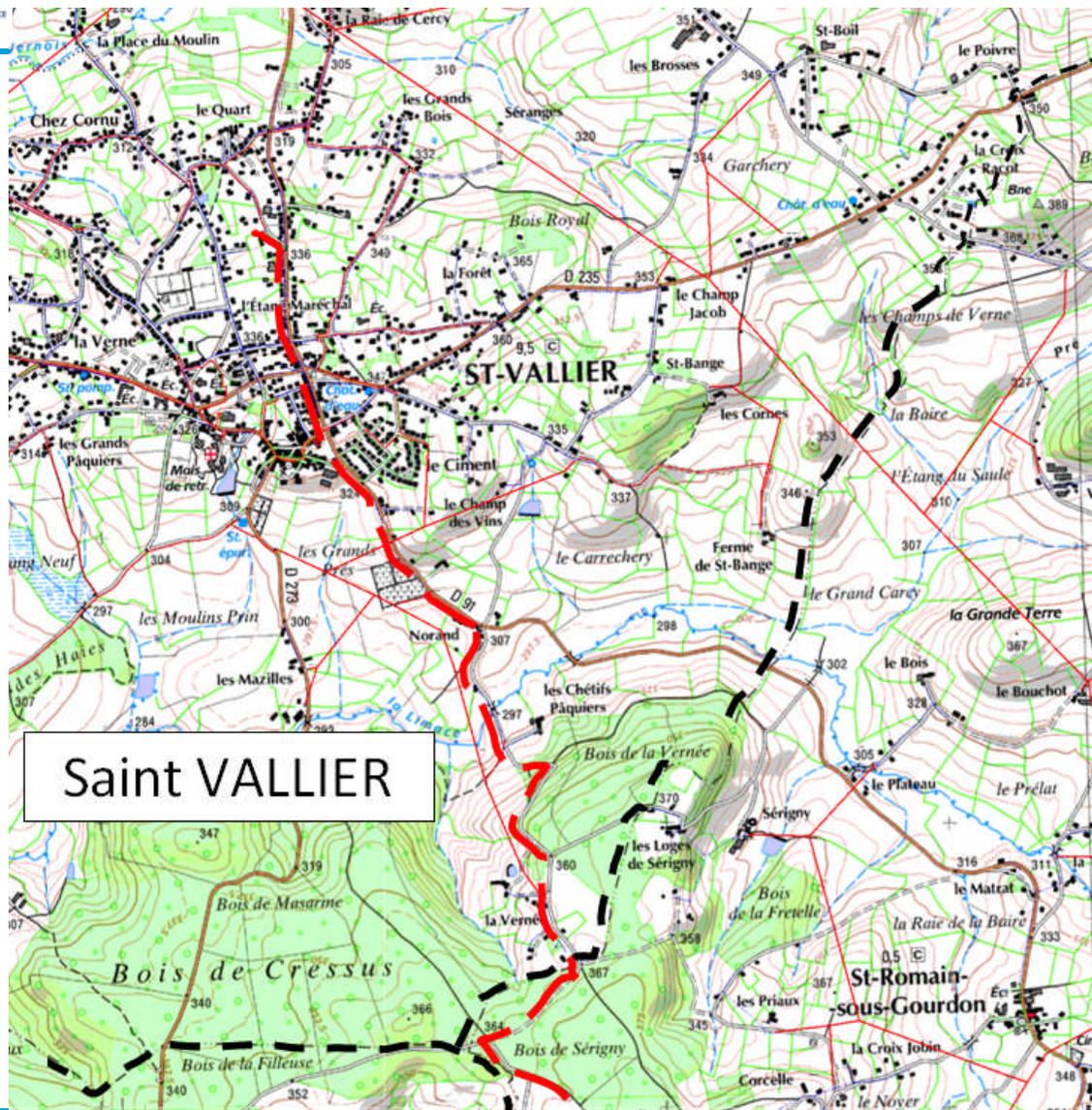
Alimentation secours



L'alimentation électrique

Présentation du projet retenu 1/3

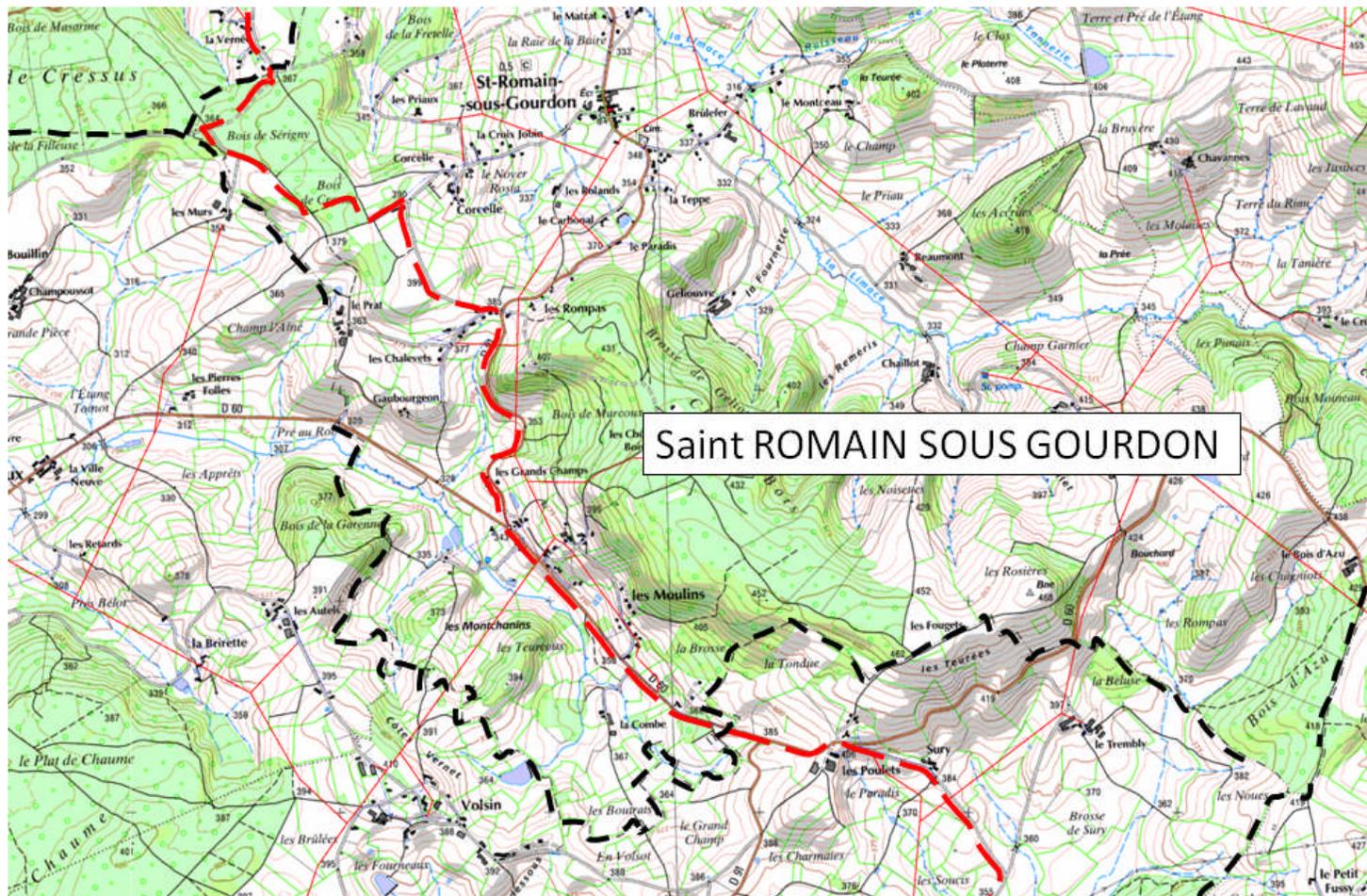
Alimentation
principale



L'alimentation électrique

Présentation du projet retenu 2/3

Alimentation principale

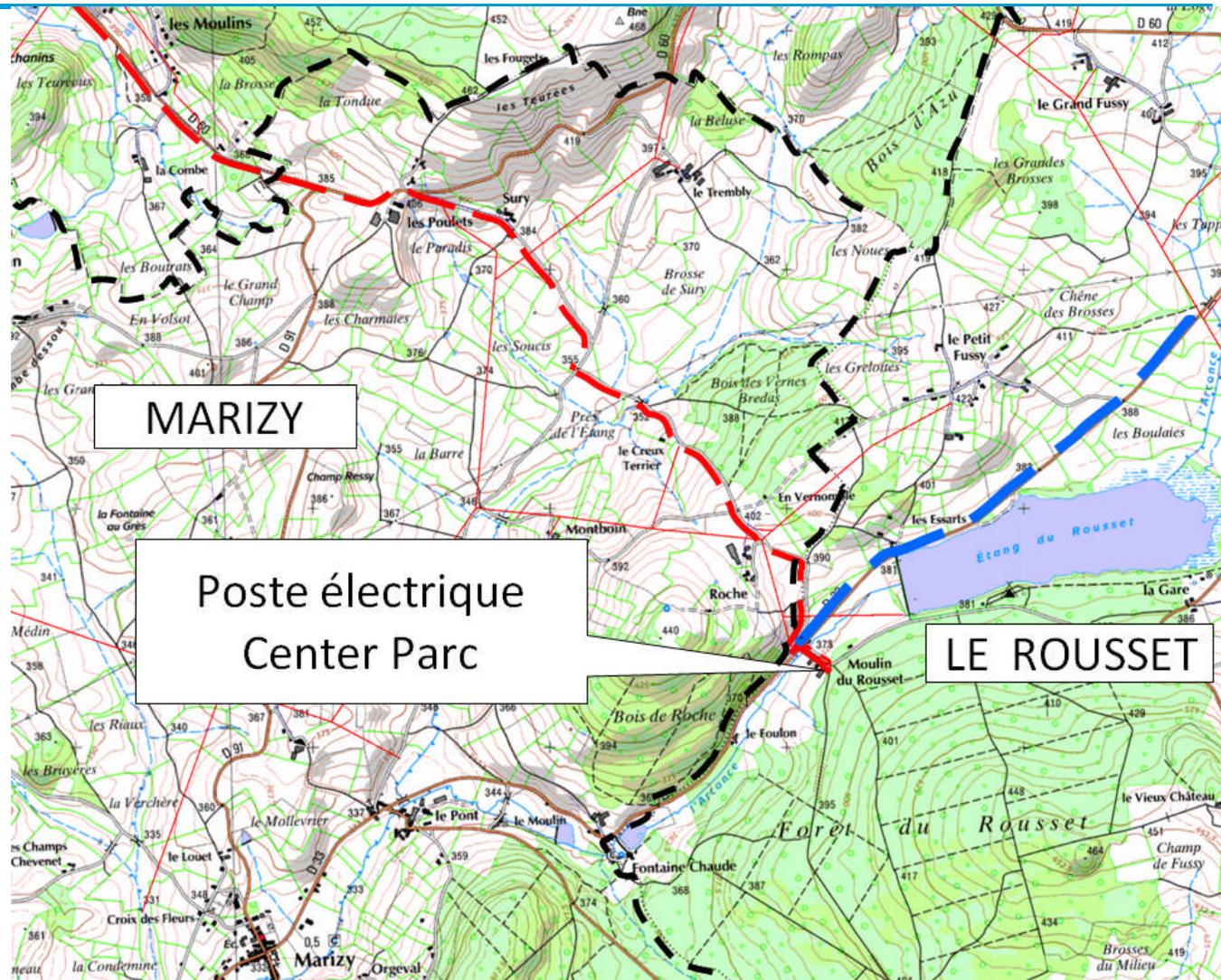


L'alimentation électrique

Présentation du projet retenu 3/3

Alimentation principale

Alimentation secours



Sur l'environnement:

Réalisation en technique souterraine, pas d'impact visuel.

Sur les services aux usagers:

Coordination travaux avec projet ERDF entre Saint Vallier et Saint Romain Sous Gourdon dans un but d'amélioration de la desserte électrique.

L'alimentation électrique

Les coûts prévisionnels

Coût des travaux:

Alimentation principale : 543 200 € HT (compris 40% de refaction)

Alimentation secourue : 146 100 € HT

Répartition financière:

Alimentation principale :

Demandeur : Commune du Rousset

Subvention Conseil général: 434 600 € HT

Reste à charge Commune : 108 600 € HT

Alimentation secourue :

Demandeur : Center parcs à 100% pour 146 100 € HT



l'agence
technique départementale
de saône-et-loire



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE SAÔNE ET LOIRE



L'alimentation électrique

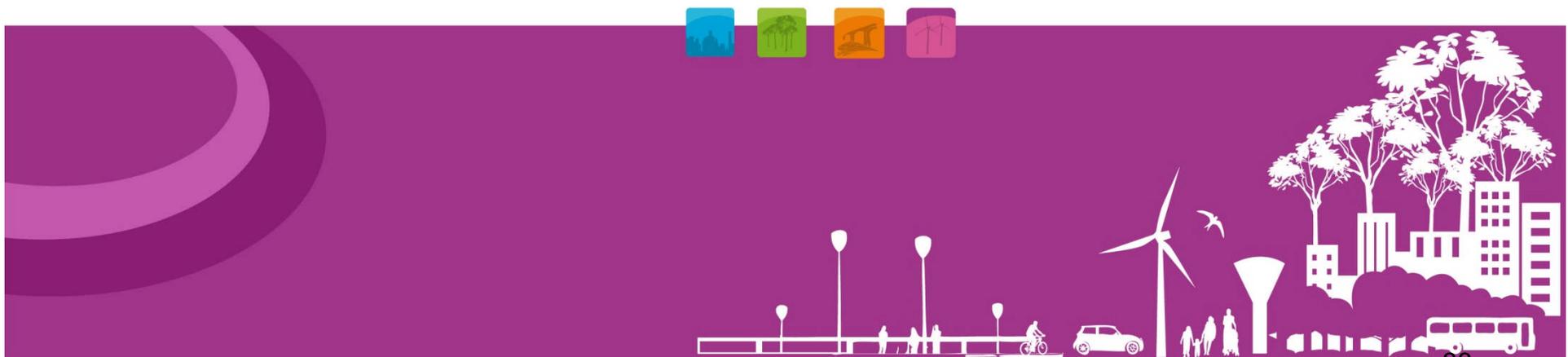
Les coûts prévisionnels

DEBAT AVEC LA SALLE

Etude de l'alimentation en gaz

Center Parcs, commune du Rousset

Mars 2015



1 – Définition des besoins



Récapitulatif des valeurs retenues

Total estimé

Scénario 1 :
(sans chaufferie bois)

Commune du Rousset :
0,8 GWh/an
+
Center Parcs :
19,5 GWh/an

TOTAL :
20,3 GWh/an

Scénario 2 :
(Secours chaufferie ?)

Commune du Rousset :
0,8 GWh/an
+
Center Parcs :
8 GWh/an

TOTAL :
8,8 GWh/an

Scénario 3 :
(cottages seuls et
chaufferie bois)

Commune du Rousset :
0,8 GWh/an
+
Center Parcs :
1,9 GWh/an

TOTAL :
2,7 GWh/an



2 – Etude des aménagements de desserte

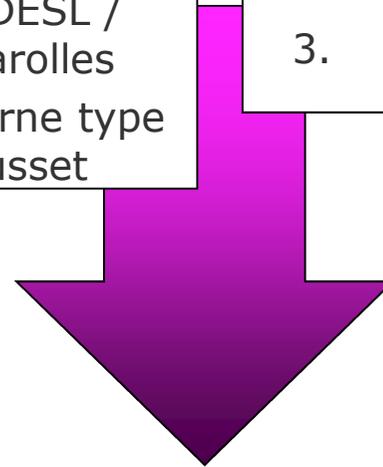
Présentation des différentes possibilités d'aménagement

3 possibilités d'alimentation :

1. Connexion au réseau public SYDESL / GrDF par Pouilloux
2. Connexion au réseau public SYDESL / GrDF par Vendennesse Les Charolles
3. Alimentation autonome par citerne type propane implantée sur Le Rousset

3 hypothèses de consommation :

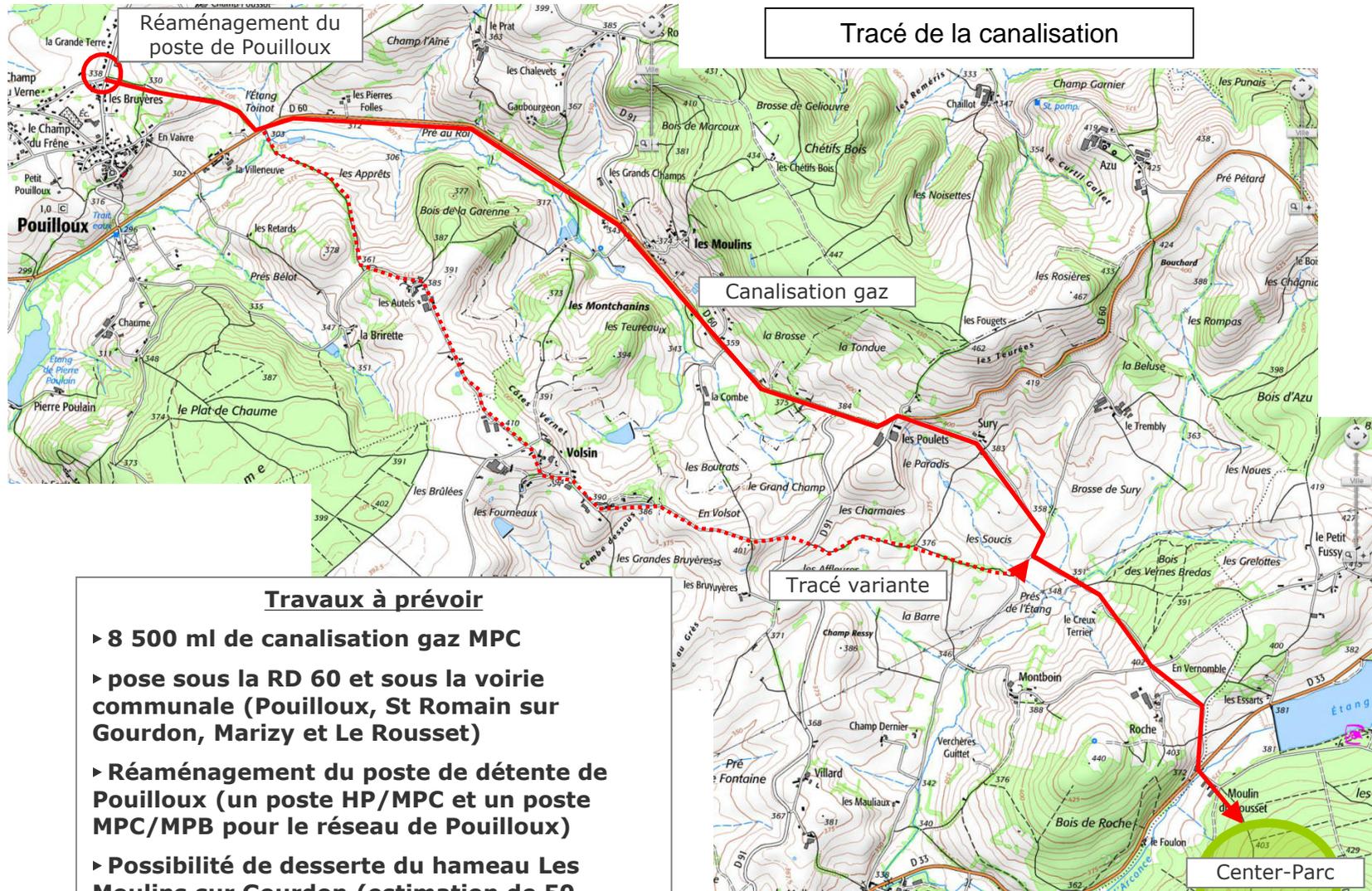
1. 20,3 GWh
2. 8,8 GWh
3. 2,7 GWh



9 scénarios d'aménagement à étudier



Alimentation depuis Pouilloux



Travaux à prévoir

- ▶ 8 500 ml de canalisation gaz MPC
- ▶ pose sous la RD 60 et sous la voirie communale (Pouilloux, St Romain sur Gourdon, Marizy et Le Rousset)
- ▶ Réaménagement du poste de détente de Pouilloux (un poste HP/MPC et un poste MPC/MPB pour le réseau de Pouilloux)
- ▶ Possibilité de desserte du hameau Les Moulins sur Gourdon (estimation de 50 abonnés)

Aménagement 1 : Alimentation par Pouilloux

Coût des travaux rapporté à la consommation, estimée sur 25 ans

Hypothèses de consommation	Longueur de la canalisation	Prix unitaire de pose	aménagement postes de détente	Coût total des travaux	Consommation sur 1 an	Consommation totale sur la période d'amortissement	Amortissement au MWh
1	8 500 ml	120 €/ml	350 000 €	1 370 000 €	20,3 GWh	508 GWh	2,7 €/MWh
2	8 500 ml	120 €/ml	350 000 €	1 370 000 €	8,8 GWh	220 GWh	6,2 €/MWh
3	8 500 ml	90 €/ml	300 000 €	1 065 000 €	2,7 GWh	68 GWh	15,8 €/MWh
Durée de l'amortissement :		25 ans					

Le coût d'amortissement est à comparer aux valeurs suivantes (prix courants) :

- Prix d'achat du gaz : 30 €/HT/MWh
- Transport et Stockage de rang 1 : 5 €/HT/MWh
- Coûts d'exploitation du réseau de distribution , assurance et autres taxes : 15 €/HT/MWh
- **Coûts d'amortissement des travaux de desserte : 7 €/HT/MWh**

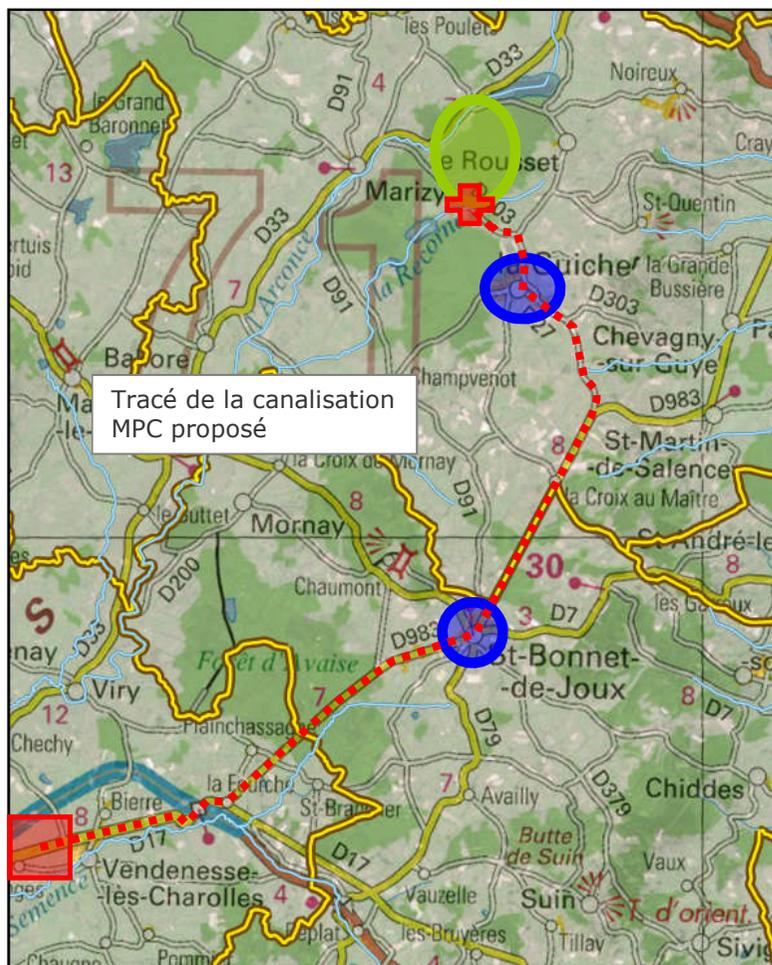
Pour les hypothèses 1 et 2, le coût d'amortissement reste dans les standards courants, l'opération semble donc intéressante.

Toutefois, il n'y a aucune garantie sur le niveau de consommation (risque de consommation plus faible)



Aménagement 2 : Alimentation par Vendennesse les Charolles

Plan



La canalisation de raccordement est beaucoup plus longue mais permet la desserte de Saint Bonnet de Joux (850 habitants) et La Guiche (650 habitants)

- **21 000 ml de canalisation MPC**
- **Pose sous RD et voie communale**
- **Traversé de la N79**
- **Aménagement du poste de détente Charolles (HP MPC)**
- **Création de poste de détente MPC/MPB pour Charolles, St Bonnet de Joux et la Guiche**

- Canalisation HP existante
- Alimentations intermédiaires
- Localisation du Center-Parc
- Connexion au réseau GRDF
- ✚ Point d'alimentation

Aménagement 2 : Alimentation par Vendennesse les Charolles

Coût des travaux rapporté à la consommation, estimée sur 25 ans

Scénario de consommation	Longueur de la canalisation	Prix unitaire de pose	Coût total des travaux	Consommation sur 1 an	Durée amortissement	Consommation totale sur la période d'amortissement	Amortissement au MWh
1	21 000 ml	120 €/ml	2 520 000 €	23,3 GWh	25 ans	583 GWh	4,3 €/MWh
2				12,1 GWh		303 GWh	8,3 €/MWh
3				5,7 GWh		143 GWh	17,7 €/MWh

Le coût d'amortissement reste beaucoup plus élevé malgré les abonnés supplémentaires

Contraintes

- Alimentation depuis un réseau MPC
- Perturbation de la circulation durant les travaux
- Traversée de 3 cours d'eau
- Durée des travaux plus longue



Aménagement 3 : réseau indépendant type propane

Plan



- Tracé de la canalisation MPC proposé
- Localisation du Bourg du Rousset

- Localisation du Center-Parcs
- Localisation de la citerne

Ouvrages à construire

- Citerne de stockage
- 2 500 ml de canalisation MPC

2 – Etude des aménagements de desserte



Aménagement 3 : réseau de type propane

Coût des travaux (variable*)

Scénario de consommation	Longueur de la canalisation	Prix unitaire de pose	Coût total de la canalisation	Consommation sur 1 an	Capacité nécessaire de la citerne	Coût total de la citerne	Coût total des travaux	Durée de l'amortissement	Consommation totale sur la période d'amortissement	Amortissement au MWh
1				20,3 GWh	61 t	stockage trop important		25 ans		
2	2 500 ml	110 €/ml	275 000 €	8,8 GWh	26 t	stockage trop important				
3				2,7 GWh	8 t	50 000 €	364 000 €		68 GWh	5,4 €/MWh

*Pour cet aménagement, le coût des travaux est variable à cause de la mise en place d'une citerne. En effet, la taille (et donc le coût) de la citerne est liée aux besoins de consommation.

Pour les hypothèses de consommation 1 (et éventuellement 2), le stockage de gaz devient trop important : au-delà de 15 tonnes, le stockage nécessite un dossier ICPE.

Cette solution ne semble intéressante que dans le cadre de l'hypothèse 3 (desserte des seuls cottages), l'hypothèse 2 (secours) reste envisageable avec une fréquence de livraison plus élevée.

Toutefois, l'implantation de la cuve peut être plus proche du Bourg de la Guiche et inclure un réseau de desserte sur cette commune.

Contraintes

- Système autonome : alimentation par camion nécessaire
- Nécessité de trouver une parcelle pour la cuve de stockage

Il existe plusieurs solutions techniques pour la desserte en **gaz naturel** du site du Center Parcs :

- ▶ **Solution 1 : desserte à partir de Pouilloux** avec une canalisation de 8,5 km passant sur les communes de Pouilloux, Saint Romain sur Gourdon, Marizy, Le Rousset mais ne desservant que peu d'habitations ;
- ▶ **Solution 2 : desserte à Partir de Charolles** avec une canalisation beaucoup plus longue : 21 Km, mais desservant La Guiche et Saint Bonnet de Joux.

Il existe également une solution à partir de l'artère du Mâconnais mais elle est soumise à une autorisation «exceptionnelle» de GRTGAZ , elle est présentée à titre indicative seulement.

SEULE LA SOLUTION 1 (POUILLOUX) SEMBLERAIT ÉCONOMIQUEMENT FAISABLE :

Le coût d'investissement des travaux est de l'ordre de 1,4 millions €HT, le coût d'amortissement calculé sur la base des consommations estimées s'élève à :

- 2,7 € par MWh pour le cas où tous les équipements de Center Parc sont alimentés ;
- 6,2 € par MWh pour le cas où les équipements sont alimentés en partie (secours) ;

Remarque indicative : on peut considérer qu'au-delà de 7 € par MWh le coût d'amortissement devient trop élevé dans le coût total du gaz.

Dans le cas où seuls les cottages sont alimentés, le coût d'amortissement devient très élevé : 15,8 € par MWh et l'opération ne peut être réalisée qu'avec une aide financière.

Dans ce cas, **il est alors possible d'envisager la solution propane :**

▶ **Solution 3 : une desserte gaz de type propane :** Les infrastructures comprendraient un réseau collectif desservant Center Parcs et une partie de la commune du Rousset et une série de cuves de stockage (parcelle pour implantation à trouver, enquête pour estimer les abonnés potentiels). Le coût d'investissement est de 370 000 €HT et le coût d'amortissement de 5,4 € par MWh.

DEBAT AVEC LA SALLE

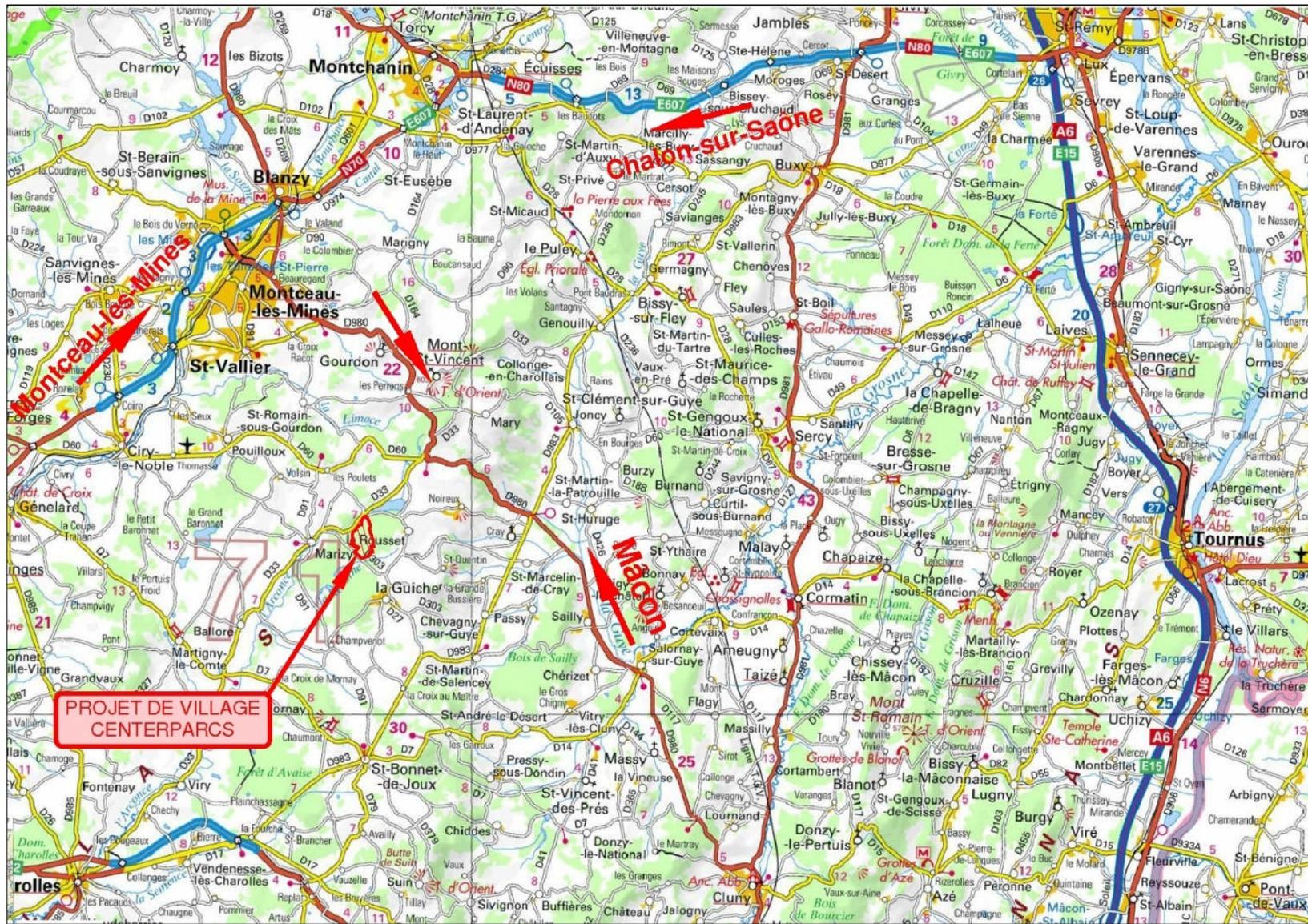




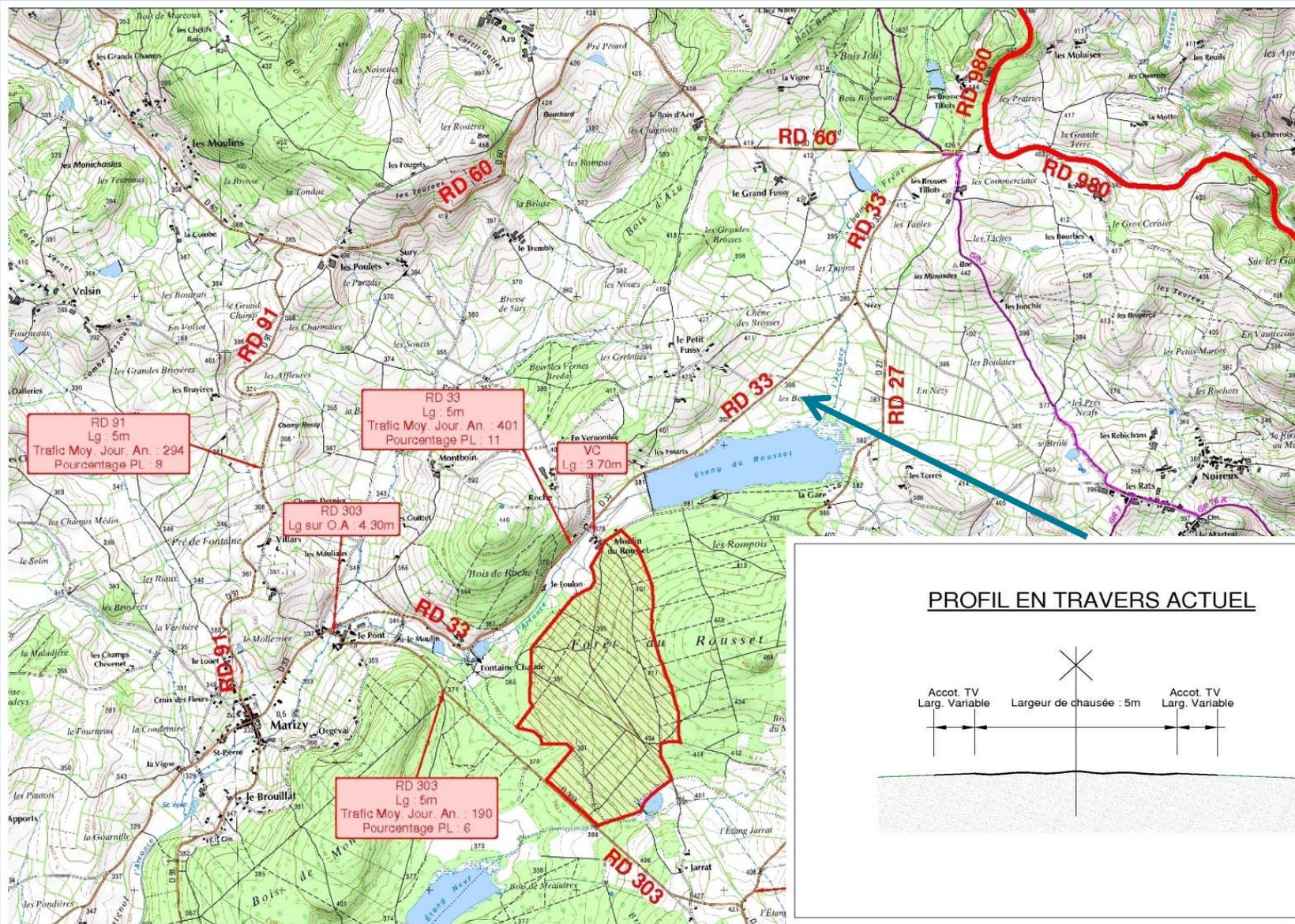
DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET

AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

1- SITUATION ACTUELLE



1- SITUATION ACTUELLE



2- OBJECTIFS DES TRAVAUX

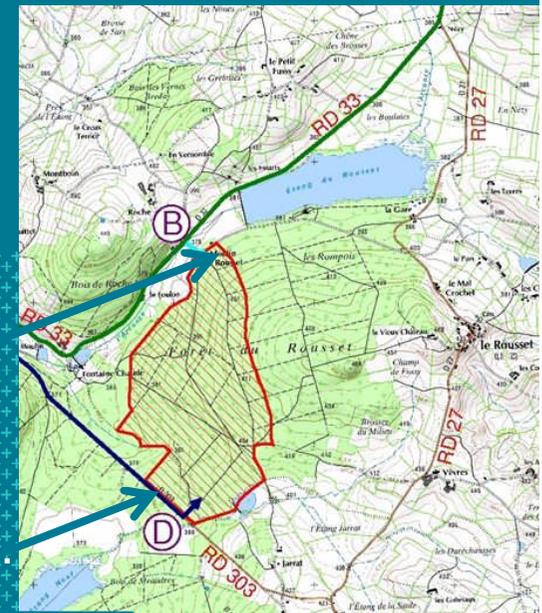
Assurer l'accès dans les meilleures conditions de circulation et de sécurité:

- des visiteurs quotidiens qui viendront par la RD 980 du Sud (Via Cluny)
- ou du Nord (via Montceau-les-Mines)

En limitant au maximum la gêne occasionnée par le flux de véhicules lié à l'activité du Center Parcs

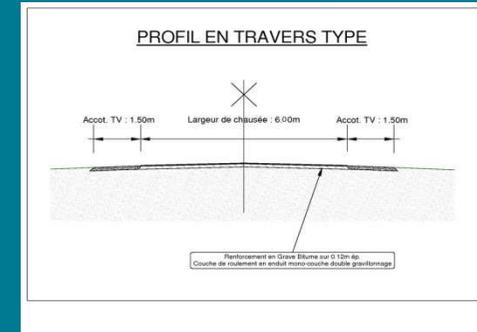
Dimensionnement des besoins:

- Accès au site Center parcs depuis le nord, via la RD33:
 - entrée / sortie du flux véhicules des touristes
 - accès dit de « services » pour les véhicules des personnels et ceux dédiés aux livraisons
- Cumul maximum des flux de l'ordre de 1 400 véhicules/jour.
- Accès au site par le sud uniquement comme un accès de sécurité pour les véhicules de secours (ne nécessite pas d'aménagement de voirie spécifique).



2 – PRESENTATION DES TRAVAUX PROJETÉS

- Amélioration du tronc commun : RD 33 depuis la RD 60 :
 - élargissement de la chaussée à 6 m (~ 5 m actuellement) sur 4 km

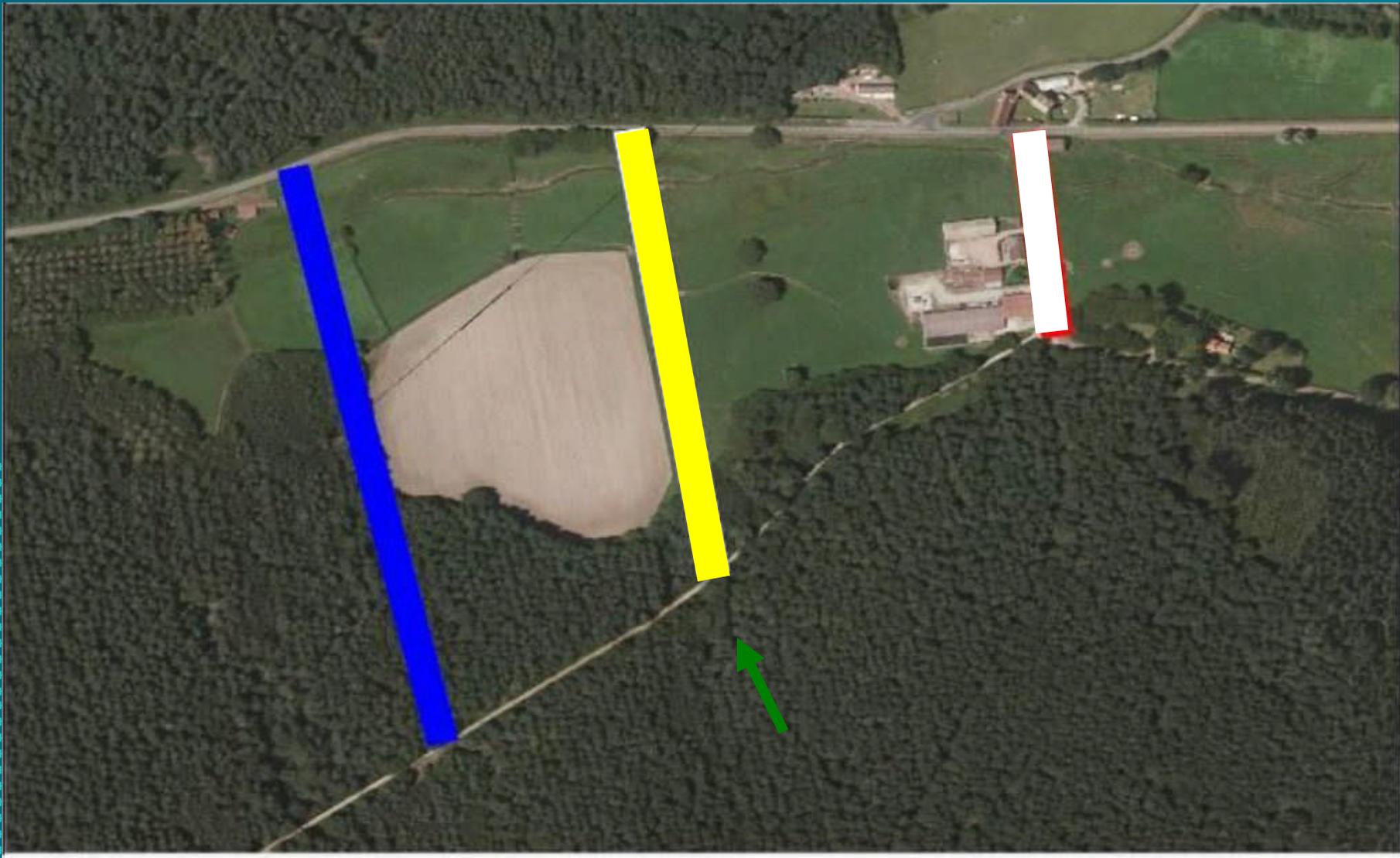


- Création d'un carrefour de type tourne-à-gauche depuis la RD 33:
 - création d'un remblai de 3 m de large et d'1,50 m de haut, avec acquisitions foncières probables
- Liaison entre la RD 33 et le Domaine du Rousset:
 - 3 scénarii possibles (cf. ci-après)

Phasage envisagé des travaux :

- phase 1 (avant début travaux Center Parcs) : renforcement de la chaussée de la RD 33, élargissement de la RD 33, aménagement du carrefour tourne-à-gauche et de la liaison vers le domaine du Rousset
- phase 2 (après réalisation des aménagements du Centre Parcs): mise en œuvre de la couche de roulement définitive sur la RD 33 et des bordures du carrefour

3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX



3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX

-- 1. Création d'un « barreau » routier neuf (tracé jaune): longueur de 320 m

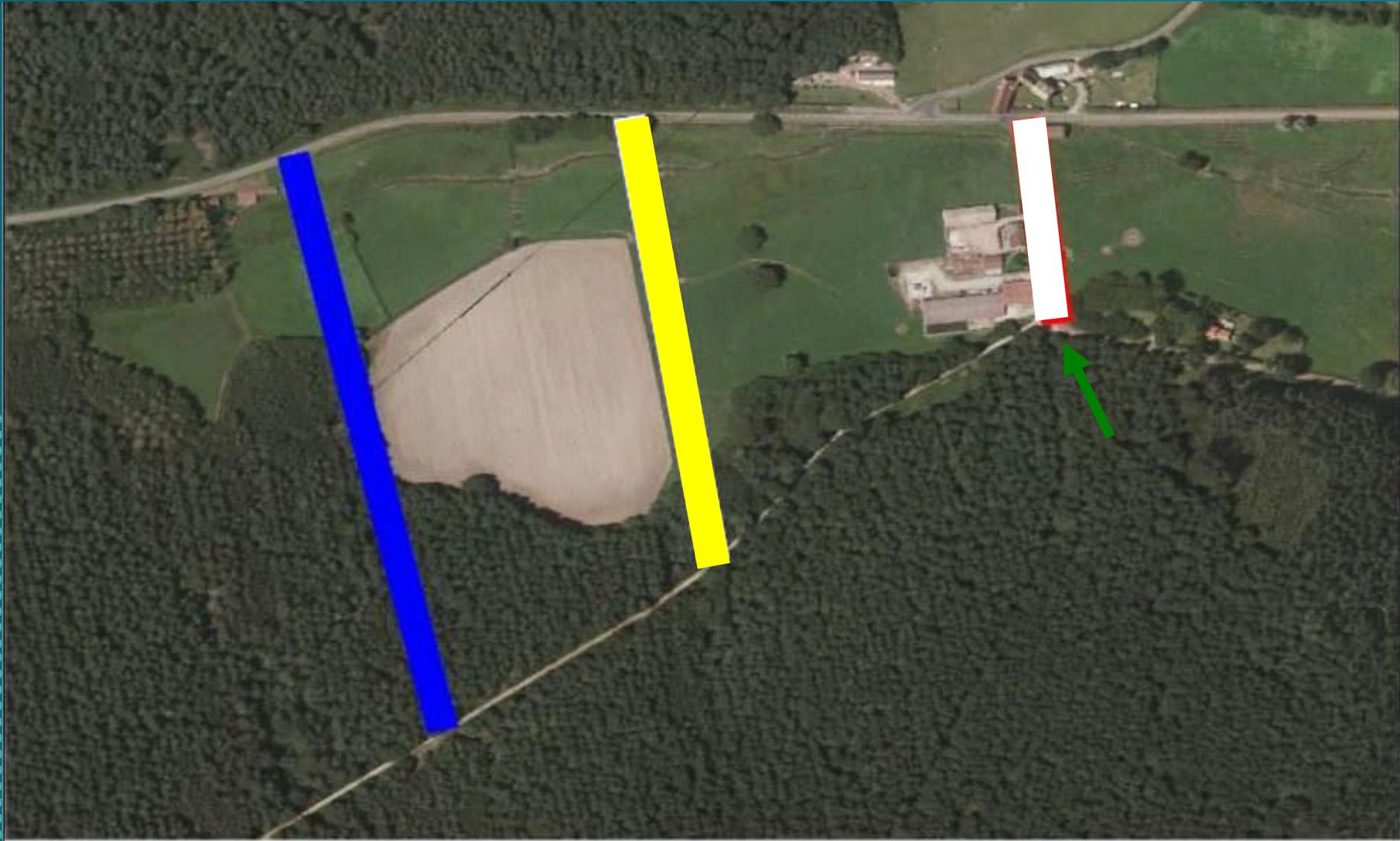
- nécessite la création d'un ouvrage neuf franchissant l'Arconce
nécessite le partage d'une parcelle dont une partie sert à la culture et l'autre au pâturage.

proposition de solution: construction d'un ouvrage avec ouverture plus large pour permettre le passage des bêtes sous l'ouvrage et création d'entrées pour faciliter l'accès aux cultivateurs à la zone de culture et à la zone de pâturage de la parcelle.

Avantage: cette solution présente l'intérêt d'éviter d'empiéter un peu plus sur les zones environnementales

Inconvénient: coupure d'un corridor écologique (aménagement en remblai) induisant des impacts environnementaux assez importants

3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX



3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX

- 2. Aménagement de la voie communale du Rousset (tracé blanc): long. 150 m

Élargissement de la chaussée à 6 m

Solution qui tangente la zone NATURA 2000 mais évite de couper le corridor écologique

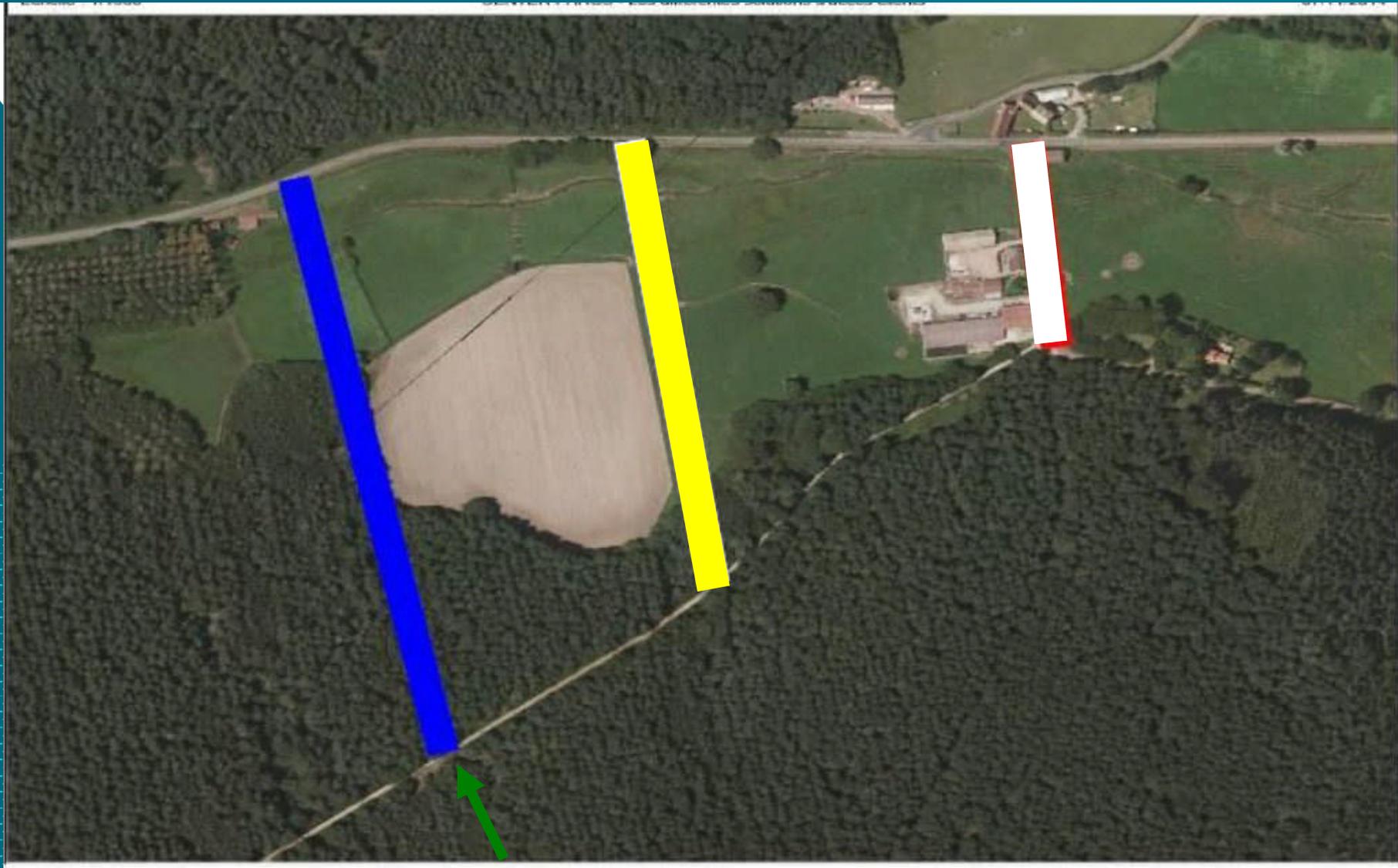
Nécessite la destruction du garage du propriétaire du Moulin entre la RD 33 et la VC

Avantage:

- impact sur le milieu naturel moindre
- permet la réfection de l'ouvrage traversant la voie communale (en très mauvais état)

Inconvénient: éventuellement difficultés d'entrée/ sortie sur la propriété du Moulin

3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX



3 – ALTERNATIVES ET JUSTIFICATION DES CHOIX

- 3. Création d'un « barreau » routier neuf (tracé bleu): longueur de 420 m
- « barreau » routier en limite de parcelles, mais à proximité de bâtiments nécessite la création d'un ouvrage neuf franchissant l'Arconce
difficulté de positionnement du carrefour tourne-à-gauche, du fait de la succession de virages sur la RD 33 (visibilité insuffisante)

Avantage: ne divise pas de parcelle agricole

Inconvénients:

- remblais beaucoup plus importants (relief plus vallonné à cet endroit et longueur plus importante)
- Coupure d'un corridor écologique (du fait du remblai)

4 – IMPACTS INDUITS SUR L'ENVIRONNEMENT

-Impacts pendant les travaux:

- aménagement en partie sur zone NATURA 2000
- élargissement de la RD 33 en dehors de ce périmètre
- toute le projet est impacté par une ZNIEFF 1 et ZNIEFF 2

Procédures à engager:

- projet soumis à évaluation des incidences (art. R.414-21 C.Env)
- -> inventaire faune&flore de la zone (hors période d'hibernation des cistudes)
- loi sur l'eau: * régime déclaration ici pour modification du lit mineur d'un cours d'eau (longueur < 100 m)
 - * régime à définir (après étude bassin versant) pour rejets d'eau pluviales (eaux douces / sol / ss-sol)
- étude d'impact: travaux de voirie d'une longueur égale ou supérieure à 3 km
- remblai en zone humide (élargissement VC) : caractère humide à confirmer pour la zone entourant l'Arconce. Si oui, compensation des remblais (x2)

Impacts induits: pas d'impact notoire après mise en service de l'aménagement

5 – ORGANISATION, MONTANTS ET FINANCEMENT DES TRAVAUX

- **Maitrise d’Ouvrage**: Département de Saône et Loire
- **Maitrise d’Œuvre** : Direction des Routes et Infrastructures (Département de Saône et Loire)

- Ces aménagements apporteront une rénovation et un calibrage des routes d’accès à la commune du Rousset plus sécurisé et profitable à tous

- **Coût des travaux**:
 - RD 33 et tourne à gauche : **1 050 000 €** (600 000 € phase 1 et 450 000 € phase 2)
 - Aménagement de la voie communale: **80 000 €** (remise d’ouvrage à la commune après les travaux)

- **Prise en charge financière**: Département de Saône et Loire



DEBAT AVEC LA SALLE



Télécom : Internet et téléphone fixes

Objectifs et besoins communiqués par P&V

24 brins de fibre optique
56 paires de cuivre

Non activés
En attente au point de livraison (D303)

Télécom : Internet et téléphone fixes

Les différentes hypothèses d'étude

1 – Raccordement au réseau Creusot Monceau

Networks :

Trois tracés étudiés aux départs de Ciry-le-Noble, St Vallier et Monceau-Mont Saint Vincent.

Investissement supérieur à 640 K€HT.

2 – Raccordement au réseau optique Orange depuis le NRA de La Guiche

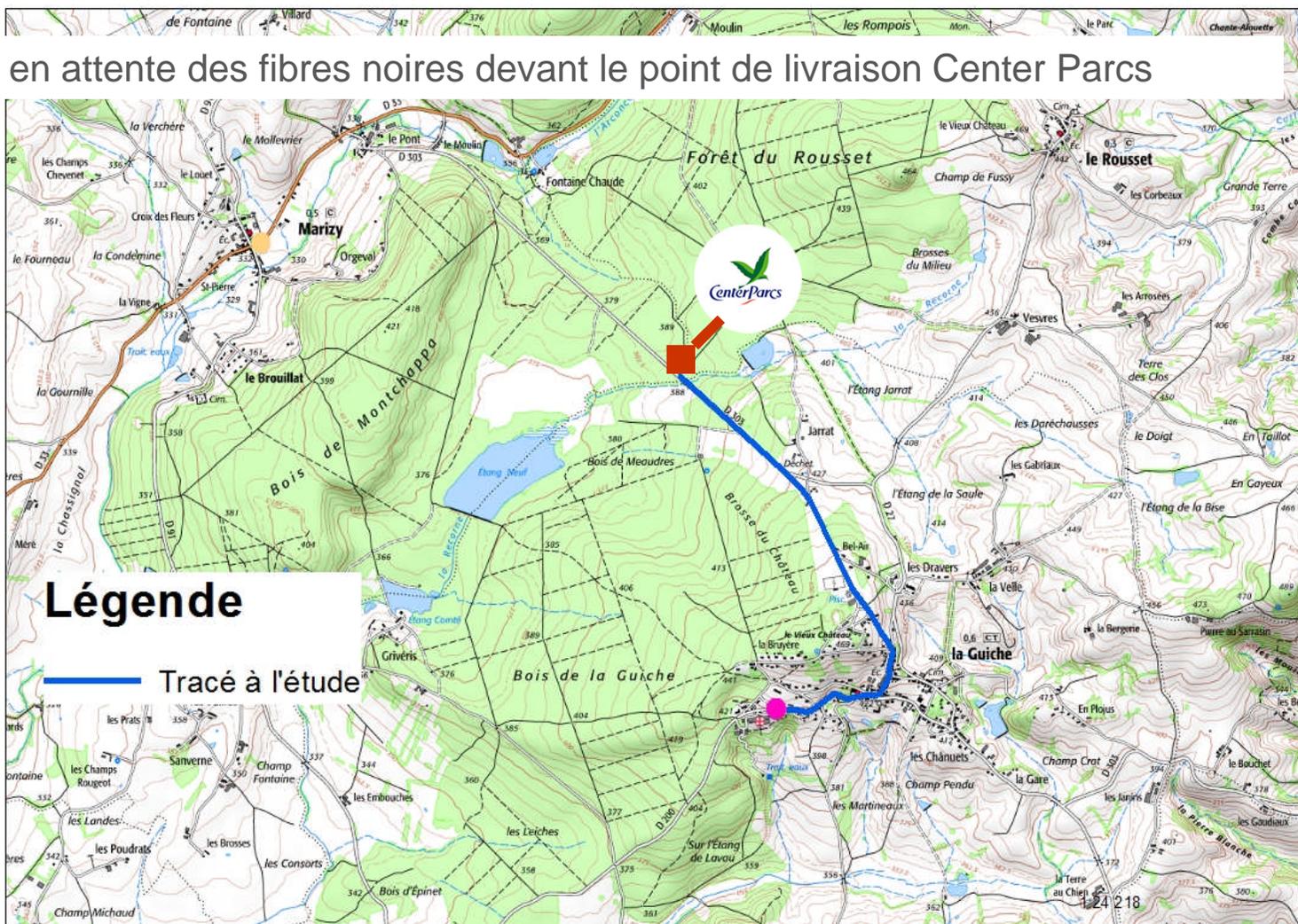
Sous réserve du résultat des études de réseau :

- Possibilité d'emprunter des fourreaux existants sur une partie du tracé.
- Mutualisation possible avec une opération de création d'un point de raccordement mutualisé (PRM) programmée dans le cadre du projet THD départemental

Télécom : Internet et téléphone fixes

Présentation du projet retenu

→ Mise en attente des fibres noires devant le point de livraison Center Parcs



Télécom : Internet et téléphone fixes

Impacts du projet

Sur l'environnement:

Réalisation en technique souterraine, pas d'impact visuel.

Sur les services aux usagers:

Aucun impact sur la couverture actuelle :

- projet de construction d'un réseau passif (non activé)
 - projet n'impliquant aucune intervention sur le réseau cuivre existant
-

Télécom : Internet et téléphone fixes

Les coûts prévisionnels

A la charge du Département :

- 150 K€ HT construction de l'artère
- 300 €/an de droit passage dans fourreaux existants

A la charge de Pierre-et-Vacances :

- Frais de raccordement client au réseau Orange
 - Abonnements mensuels Orange ou autre FAI
-

Télécom : Téléphonie mobile

Objectifs, solutions, impacts

Objectifs et besoins communiqués par P&V :

- Couverture 3G ou 4G par les 4 opérateurs

Présentation de la seule hypothèse envisageable :

- Implantation d'un pylône (étude de couverture à réaliser)
- Installation des équipements actifs par les opérateurs

Impact sur l'environnement :

- Visuel : pylône de 15 à 30m de haut

Impact sur le service aux usagers :

- Amélioration de la couverture mobile sur le périmètre du pylône



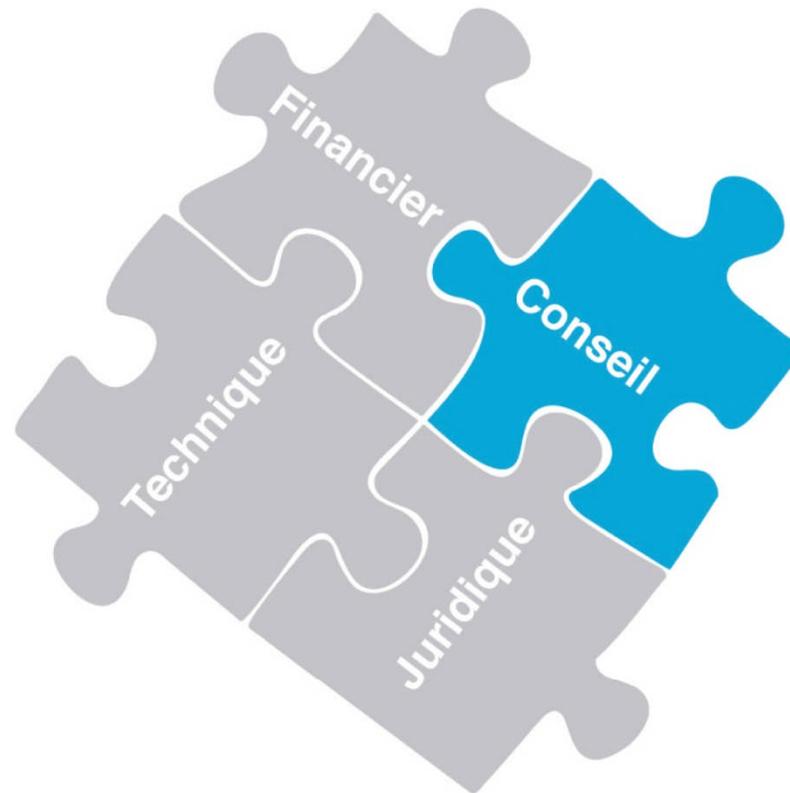
Télécom : Téléphonie mobile

Objectifs, solutions, impacts

DEBAT AVEC LA SALLE

l'agence

technique départementale
de saône-et-loire



Proximité, conseil, animation
auprès des maires, au service de tous